



Divorce, changement de serrure pendant mes vacances

Par **sunboy**, le **21/08/2008** à **21:50**

Bonsoirrrrrrrrrje suis en instance de divorce et je suis partie en vacance le 9 aout en prevenant ma femme le jour j de mon depart , le fait de ne pas enmenner mes fils , la rendue folle de rage , à mon retour de vacance dimanche dernier avec mon neveu et un ami du quartier en rentrant chez moi je m'aperçois que la serrure de la porte a été changer, mes affaire sont devant la porte d'entrée de l'appartement , en sonnant elle ne voulut pas m'ouvrir en me stipulant que je ne dormirai plus ici malgré que l'appartement figure au nom de monsieur et de madame, je suis co-bailleur car nous avons eu cet appartement par son boulot 1% patronal , la police s'en mela puisque en voulant ranger mes affaire j'eue droit a une bousculade de la part de ma femme et de sa cousine , les policier une fois sur place, constataient les faits , je suis revenue le lendemain me changer mais sa cousine toujours chez moi , voulant renouer un dialogue avec moi , nous reusiment a parler mais je ne me gena pas pour monter à sa cousine que j'étais chez moi je me mis en tenue d'adan après ma douche cherchant une serviette de toilette dans les paquet qui m'attendait devant l'entrer depuis je n'ai jamais reussi à rentrer chez moi , je suis dehors heureusement qu'il a ma soeur et ses 6 enfants qui m'hébergent jusqu'a quand je ne sais pas, je nepeux avoir le livret de famille pour mes démarches de logement ou autres mutuelles assurances vie , depuis lundi la maison est fermer , je viens il n'y a jamais personne, j'ai besion de mes papiers et de vetement pour travailler , qu'elles sont mes droits sachant que nous passons au tribunal le 15 aout 2008 , elle me refuse l'acces à la maison alors que je lui donne 250 euros , et je fais des courses parce que j'ai arretter de payer un rachat de credit en commun en attendant le passage en conciliation chez le juge le 15 septembre prochain , , je ne veux pas payer 10ans de rachat et elle 8 ans c'est pour cela que j'ai stopper tout , cela est trop facile car elle demande la maison et une pension alimentaire que je suis pret a donner sachant que je devrais me trouver une maison mais faute de papier je suis coincer , j'ai reçu 2 actes de visite mais voulà je suis coincer qu'elles sont mes recours

à cela.....

Par **domi**, le **21/08/2008** à **22:01**

Concernant le livret de famille sachez que vous pouvez en obtenir un duplicata auprès de votre mairie .Idem pour la carte de mutuelle .rnVous pouvez vous faire accompagner d'un huissier de justice afin de récupérer vos affaires à votre domicile ! en cas de refus de la part de votre femme de vous faire entrer , il constatera les faits .Pour les 250 euros que vous lui verser, faites le par chèque pour garder des traces...Que pense votre avocat de cette situation , bon courage Domi